Image not found or type unknown

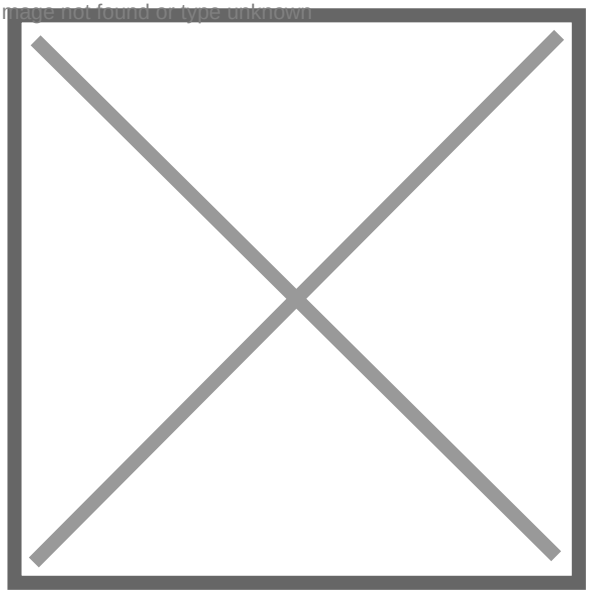

Licencier causse de maladie sans passé au médecin du travail

Par **phlpp826**, le **19/03/2009** à **08:47**

j'ai travaillé comme femme de ménage dans un laboratoir mes plus tarp je me suis rendu conte que le travail que je fesai été aide laboratoir en tombent malade carle travail que je fesai ma trés marqué fisiquement et moralement je vidée pots formol avec des chaire humain ses adire colon intestin fétus sains éxétéra les pots lje devez néttoyer et mettre étiquette du labo.Jerempicé petit pots formol et moyen je remplicé pots acool mes je devez coupée alcool 90 avec de l'eau distillé pour faire 50 plaquette frotti déja utillissé nettoyer et remettre lamps +étiquette laboce n'était pas stéril spéculom néttoyer vaiselles analise vidée urine ponsxion seringle produit qui resté vidée mes quand je vidéepots formol et remplicé mon visage été tout rouge et je manqué d'aire et mes yeux pleuré le 28 09 2001 je tombe malade bronchit répétitive probléme rumatologie douleur au main dos genoux pied poignier la cpam me mes longue maladie en2001 jusqu'en 2004 entre deux ma patronne me licencie causse maladie sans me faire passé médecin du travail .en 2006je voie une amie et lui éxplique elle me dit va voir un avocat .J'ai été et j'ai fiat voir contrat et et le contrat d'embaucheet expliqué ce que je vien de vous direlui il a fait appelle ala cpammoi je ne savez pas les loie il madit ue sa allée me couté 800euro la je lui est donnée 1400euro mon mari ses renségnier au prés d'avats sur internet et il on répondu que l'avocat que j'ai amal fait appelle il fallée faire appelle prudhomm.Jai envoyer une lettre recomandé au batonnier en réclament l'argent qui a perçue et que la date sois compté a partir 2006au prudhomm .Aidée moi dite moi ce que je doit faire car je n'en peut put adresse emaill phlpp826@aol.com téléphone xxxxxxxxxxx

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés